# Glaire et la Presqu'île

**Septembre - Octobre 2025** 

Flash-info n° 168 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins





Edito du Maire Durant la période automnale toujours aussi perturbée politiquement donc également économiquement au niveau national, il est réconfortant de voir notre vie locale toujours aussi dynamique et porteuse d'espoir que ce soit par les travaux en cours ainsi que les animations et services. Vous découvrirez dans ce flash info l'installation d'ARCAVI ainsi que d'un artisan couvreur sans oublier la soirée d'Halloween organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Glaire.

Bonne lecture

#### Cérémonie du 11 novembre

Vous êtes invités à cette commémoration:

10h30: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Iges

10h45: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Glaire

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie, salle polyvalente Raymond Gourdin

# Halloween: deux itinéraires plus courts le 31/10/2025



De gauche à droite : Anabelle Radomek;-Lucie Petitpas;-Gwendoline Vaireaux;-Clarisse Henneville

Réunis en assemblée générale le 3 octobre 2025, les membres du bureau de l 'Association des Parents d'Elèves de Glaire (APEG), constitués de mesdames : PETITPAS (présidente), VAIREAUX (trésorière), HENNEVILLE (vice trésorière et RADOMEK (secrétaire), ont reçu les familles adhérentes représentant 29 enfants sur les 71 que comptent les classes de Glaire à la rentrée 2025-2026

Suite au rapport moral; le bilan financier fait apparaître un solde positif de 4772€ soit, après les 2500€ de financement de plusieurs activités scolaires, un excédent de 1100€ par rapport à l'exercice précédent.

L'élection du nouveau bureau a permis d'installer monsieur PLIHON au poste de vice président et madame

DEVALLEE à celui de vice secrétaire. Les quatre titulaires ont retrouvé les postes qu'elles occupaient. L'association a évoqué l'organisation des 2 futures activités: Halloween le 31/10/2025 départ 18h30 et la bourse aux jouets le 09/11/2025. Salle des sports de 9h à 17h

Pour la soirée halloween, sous la responsabilité des parents, les organisateurs ont souhaité une manifestation plus courte que les autres années.

Le 31/10/2025, les participants se répartiront en 2 groupes. L'un à Villette qui prendra le départ rue Simone VEIL et

qui déambulera de maison en maison jusqu'au lotissement « Les Courbes » avant de se rendre à la grange place de la mairie. Le 2ème groupe qui prendra le départ sur le parking de l'école ira de porte en porte Résidence de l'Avenir, rues Foch et Renaissance avant de rejoindre ou précéder le 1er groupe à la grange place de la mairie.

Pour les généreux donateurs de sucrerie, n'hésitez pas à augmenter les quantités remises à chaque petit diable qui viendra vous solliciter. Cette année, ils seront moins nombreux à se présenter. Rappelez-vous: « Il ne faut pas lésiner, sinon, ces monstres et sorcières vous jetteront un sort ». Merci pour l'accueil que vous leur réserverez.



# A cœur vaillant, rien d'impossible

Elles étaient onze dames à suivre les cours d'anglais de Patrick VEREECKE pendant la saison 2024-2025. Pas évident pour la doyenne de 76 ans et la majorité de ses compagnes à peine plus jeunes de gravir chaque lundi les deux étages de la maison des associations.

La saison 2025-2026 s'annonce moins pénible physiquement puisque la municipalité a mis à disposition du groupe, l'une des salles du 1er étage au dessus de la mairie, occupée jusqu'en juillet par les professionnels de la santé. « Tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » si le professeur malade, n'avait suspendu sa prestation, provoquant l'éclatement du groupe, mais aussi la réaction d'une moitié d'entre elles décidées à se retrouver chaque lundi en attendant le retour peut être de Patrick VEREECKE. Elles étaient cinq dames le 22 septembre pour la première le-



çon sans professeur, mais avec le soutien du livre qu'il leur avait remis l'année précédente. Si la conjugaison des verbes « to be et to have » n'a plus de secret pour vous, rejoignez dans la bonne humeur le socle reconstitué du cours d'anglais à Glaire. Renseignements au près d'Evelyne BREDEMUS Tel: 03 24 27 44 97

# Arcavi: (Société Ardennaise d'Amélioration du Cadre de Vie) à GLAIRE

En 1978, pour répondre aux besoins croissants de gestion des déchets dans les Ardennes, le Conseil Départemental met en place la Société Ardennaise d'Amélioration du cadre de vie qui exploite le site des déchets d'Eteignières. Le



capital social est détenu à 63% par le Conseil départemental, 5% par Valodéa et 2% par la ville de Charleville. Les 30% restants représentent des investissements privés.

En 1999, ARCAVI prend en charge le centre de tri de Charle-ville-Mézières, puis celui de Fumay en 2003 avant de créer le centre multi-filières de valorisation des déchets verts et bois énergie à Chalandry-Elaire qui deviendra le siège de la société. En 2014, création d'un nouveau centre de tri à Charleville-Mézières, puis en 2021 mise en place d'un site logistique à Regniowez avant de construire cette année la nouvelle plateforme sur une partie du site « Sel Com » à Glaire. Au fil du temps, la société propose aux collectivités et aux professionnels tout type d'activité liée à la gestion des déchets : le tri, la collecte, l'enfouissement, le compostage. Elle assure le respect des exigences environnementales tout en mettant en place sur les différents sites la

désulfuration du biogaz, l'ouverture d'un méthaniseur et la production de biométhane. Transformer les déchets en ressources, préserver l'environnement et contribuer à une économie circulaire durable, ce sont les objectifs fixés par Marc Wathy, président directeur général de la société qui compte sur ses partenaires, clients et citoyens, pour avancer ensemble vers un monde plus responsable.

# Haies mitoyennes ou d'agrément

Les haies sont protégées par de nombreuses réglementations, à commencer par la **Politique Agricole Commune** (PAC), mais également par les codes de l'urbanisme, rural, de l'environnement, du patrimoine ou encore de la santé publique. la règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres au plus, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres. La taille est interdite entre le 16 mars et le 31 août afin de protéger la nidification des oiseaux. **Haie mitoyenne:** l'article 667 du Code civil indique que « *la clôture mitoyenne doit être* 



entretenue à frais communs ». Autrement dit, chacun doit participer à cette tâche dans son jardin respectif. Pour prévenir tout conflit ou incompréhension, il est recommandé de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer à tail-

ler la haie. En termes de hauteur, la loi n'impose aucune condition particulière dans cette situation. Si la haie est mitoyenne et que votre voisin refuse d'entretenir la partie de la haie qui lui incombe. Il vous appartient de lui envoyer une lettre recommandée, sans réponse faire un constat d'huissier et en dernier recours saisir le tribunal d'instance. Haie d'agrément; Le propriétaire ou son locataire est entièrement responsable de son entretien. Si celle-ci est composée d'arbres et que les branches débordent chez le voisin, ce dernier peut demander que les branches soient coupées, mais il ne peut en aucun cas le faire lui-même. Sans réaction du propriétaire, il peut s'adresser au tribunal d'instance. Dans la commune: les pouvoirs de police du maire lui permettent d'intervenir chez ses administrés si seulement la haie qui ne respecte pas la réglementation, déborde sur le domaine public.

## L'Amicale Philatélique fête ses 80 ans



'L'association AMICALE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE SEDA-NAISE a été créée le **24 décembre 1945**, il y a 80 ans. Le 5 octobre, les bé-

névoles ont installé leur 43ème bourse dans la salle des sports de Glaire. Dans les allées et derrière les 160 mètres de tables d'exposition, bibliophiles et bibliomanes caressent du regard les œuvres exposées avant de les prendre en main et les feuilleter avec délicatesse. Un peu plus loin, cartophiles, numismates ou philatélistes se racontent les histoires des pépites exposées. Là, un ludophile négocie l'achat d'un jouet,.



A 11h30 le président Jean-Pierre Legros entouré des membres de son bureau et des présidents des associations philatéliques de Charleville créée le 24/12/1921 et Raucourt créée le 15/05/1962, accueille la quinzaine d'invités parmi lesquels le maire de Sedan, Didier Herbillon, le député Jean-Luc Warsmann et les élus de la commune de Glaire pour souffler les 80 bougies de la vielle dame.

# Travaux sur la RD 29 entre Glaire et Iges





Le conseil départemental réalise des travaux de confortement de talus le long de la route départementale RD 29 entre Glaire et Iges. Pour la pose de caniveaux côté Ouest et d'un mur en L côté Est, le président du conseil départemental des Ardennes a pris la décision par arrêté en date du 06 octobre 2025 d'interdire la circulation pour tous les véhicules du 14/10 au 31/10/2025 de 8h à 17h les jours ouvrés. Une déviation par la voie communale de Villette à Iges a été mise en place.





# Aménagement de la Meuse et du Ru: Hâtons nous lentement

Reconnaissons aux écologistes une réelle créativité. Après les acronymes ZAN (Zéro Artificialisation Nette) destiné à tous publics, ZEN (Zéro Emission Nette) pour les citadins, voici pour les campagnards ZPNB, (Zéro Perte Nette de Biodiversité). Quel dommage que le début de ces acronymes nous conduise jusqu'à présent au même résultat! Avant la création de la com d'agglo (2014), la CCPS (communauté de communes du pays sedanais), maître d'ouvrage, avait lancé une étude pour la canalisation de la Meuse contre les inondations. Depuis, Ardenne Métropole a confié la maîtrise d'ouvrage à l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagements de la Meuse et de ses Affluents) qui semble avoir fait sien le mot d'ordre de certains services publics: « Hâtons nous lentement ». Dans un communiqué sur son blog, nous apprenons qu'une étude confiée au « Regroupement des Naturalistes Ardennais et à la Fédération des Ardennes pour la pêche » aura pour objets de: recenser toutes les espèces (faune, flore et habitats naturels), délimiter les zones humides et leurs fonctionnements, qualifier et hiérarchiser les enjeux écologiques. Cette étude prévue sur un an a débuté dès le mois d'octobre 2025. Nous n'aborderons pas le coup final de ce projet si un jour nous y parvenons!

## Handisport agility: Mondiaux 2025



Les championnats du monde handisport agility se sont déroulés du 11 au 14 septembre 2025 dans la station balnéaire de LIGNANO en Italie. Cédric CAPITAIN et sa chienne Mona ont réalisé les 2 parcours de la

compétition sans élimination, mais

avec 1 faute à l'un et 2 fautes au second. Au classement final, le champion de France 2025 et sa chienne occupent la 4ème place. Souhaitons à l'équipage Cédric Mona une qualification pour leur participation aux championnats du monde 2026 qui se dérouleront en Angleterre.

## Les rendez-vous communaux

## Vendredi 31/10/2025 à 18h30 Halloween animé par l'APEG

2 regroupements

Villette: rue Simone Veil -, Glaire parking de l'école

Vendredi 07/11/2025 à 18h Remise des prix maisons fleuries

D: 1 00/11/2027 D

Dimanche 09/11/2025: Bourse aux jouets Organisée par l'APEG

Salle des sports rue Lavoisier de 9h à 17h

05-06-07/12/2025: Téléthon

Complément d'information en novembre 2025



## Vide grenier destiné aux larcins? NON!



La boîte à livres n'est pas une annexe de la déchetterie. Ils sont encore quelques uns à ne pas savoir que cette ancienne cabine téléphonique aménagée pour partager de bonnes lectures n'est pas destinée à recevoir les livres aux pages jaunies ou cornées, ni les revues et journaux périmés. La générosité et la culture des uns sont souvent bafouées par la cupidité de certains qui font de cette boîte à livres une boîte à fric quand ils revendent des collections d'albums sur les brocantes. Respectons l'action de celles et ceux qui font vivre cet endroit pour le plaisir de lire.





## Antonio PINTO: Artisan couvreur



Dix sept ans d'expérience aux côtés des meilleurs couvreurs zingueurs de la région, Antonio Pinto a fait le grand pas en rachetant l'affaire de celui qui a été son mentor pour installer son entreprise à Glaire.

Ecoute, conseils, honnêteté et transparence sont les qualités qui accompagnent le professionnel quand il se rend chez vous.

J'interviens sur les départements des Ardennes, de la Marne, de la Meuse et au Luxembourg. Je peux vous aider à améliorer votre confort de vie, et vous faire faire des économies sur le long terme avec une isola-

tion thermique et acoustique appropriée dit le spécialiste toiture.

Pour les petites réparations, mais aussi pour la pose d'une fenêtre de toit ou la rénovation d'une toiture, contactez

Antonio PINTO: 06 14 25 28 32

